

MUNICIPALITE

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'ETAT DES POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS,
PETITIONS ET QUESTIONS EN SUSPENS
AU 31 DECEMBRE 2005 OU EN COURS D'ETUDE

Renens, le 16 janvier 2006/jdlmc

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 52 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous communique la liste des postulats, motions, interpellations, pétitions et questions en suspens au 31 décembre 2005 ou en cours d'étude.

A. Motions, interpellations et pétitions en suspens

- 1. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion de M. Gilbert Stöckli du 7 décembre 2000 demandant la mise à l'étude rapide d'un projet de bibliothèque scolaire sur le site du collège de Verdeaux / Pétition du 7 décembre 2000 de 319 personnes relative à une bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinières et création d'un poste de bibliothécaire / Motion du groupe libéral du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque.**

Réponse : L'ensemble des motions qui sont en suspens concernent la création de bibliothèques et/ou médiathèques et font toujours partie des préoccupations de la Municipalité.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du Collège du Léman, la Municipalité examine la possibilité d'augmenter la surface de la bibliothèque.

La possibilité de créer une bibliothèque-médiathèque est prévue dans l'étude en cours liée à la réalisation d'un plan de quartier au centre-ville.

Les autres propositions émises dans l'une ou l'autre des motions feront l'objet d'études particulières.

2. **Motion de M. Alexandre Goedecke et consort intitulée "Asphyxie au Centre de Renens", du 29 mars 2001 / Question de M. Alexandre Goedecke concernant la circulation à double sens sur l'avenue du 14-Avril, du 31 mai 2001 / Motion de M. Paul Mettraux relative au parage des véhicules au Centre-ville, du 6 septembre 2001 / Questions de M. Jean-Marc Reymond au sujet des réponses à l'interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller relative au plan de circulation au centre de Renens, du 25 avril 2002.**

Réponse : Une grande partie des préoccupations soulevées est reprise dans l'étude en cours relative à l'aménagement du Centre qui a évolué favorablement en 2005.

Tous les points ont été abordés dans le cadre de la démarche participative "Cœur de Ville". Un rapport final parviendra prochainement à la Municipalité. Après en avoir pris connaissance, celle-ci informera largement le Conseil communal et la population des résultats.

3. **Motion de Mme Danièle Pittet intitulée « Pour une réflexion autour de formes d'intervention préventives en réponse à l'insécurité urbaine », du 4 octobre 2001.**

Réponse: Cet objet est toujours à l'étude. La volonté de la Municipalité est de mettre en place une véritable politique de la jeunesse dans laquelle seraient intégrées les préoccupations de la motionnaire. Un projet devrait être finalisé dans le courant du mois de février et fera l'objet du dépôt d'un préavis le plus rapidement possible.

4. **Motion de Mme Myriam Romano-Malagrifa et consorts intitulée « Sécurité et aménagement du préau du collège de Sous-Biondes », du 11 septembre 2003 / Le 8 décembre 2005 l'intéressée demande une réponse municipale à cette motion.**

Réponse : Cette motion est toujours à l'étude ainsi que la question de l'intéressée posée le 8 décembre 2005. Une réponse sera donnée lors d'une toute prochaine séance du Conseil communal.

5. **Interpellation de Mme Danielle Pittet demandant à la Municipalité de dresser un inventaire des biens immobiliers, du 29 avril 2004.**

Réponse : Réunie en séance plénière à fin 2005, la Municipalité a demandé au Service d'affiner la classification des biens communaux. Ce travail est en cours et il sera répondu à la motion dans le courant du printemps.

6. Motion de M. Olivier Barraud et consorts concernant l'introduction de macarons de parcage, du 30 juin 2004.

Réponse : La réponse municipale du 11 avril 2005 a été refusée par le Conseil communal le 3 novembre 2005. La Commission s'est réunie à plusieurs reprises et a fourni un rapport dont la Municipalité a pris connaissance. Sur la base de celui-ci, une nouvelle étude sera effectuée dans le courant de l'année.

7. Motion de Mme Bastienne Joerchel Anhorn au sujet de l'harmonisation des horaires scolaires et accueil continu des enfants, du 4 novembre 2004 / Pétition transmise par Mme Bastienne Joerchel Anhorn intitulée "Mieux concilier l'organisation scolaire avec la vie des parents", du 3 mars 2005.

Réponse : Comme la Municipalité a déjà eu l'occasion d'en informer le Conseil communal, une étude est en cours au sujet de l'harmonisation des horaires scolaires et une réponse définitive sera fournie rapidement avec un projet qui devrait entrer en vigueur pour la prochaine rentrée scolaire.

En ce qui concerne l'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS), des projets sont à l'étude, soit dans le contexte de l'agrandissement du Collège du Léman et sur le site de Verdeaux. La réalisation de l'un ou l'autre des projets fera l'objet du dépôt d'un préavis le moment venu.

8. Motion de M. Jean-Marc Dupuis et consorts intitulée « Etude d'un journal pour l'Ouest lausannois », du 21 janvier 2005.

Réponse : La Municipalité répondra à la prochaine séance du Conseil communal.

9. Motion de M. Christian Widmer et consorts relative à l'étude de construction d'un second étage au collège du Simplon, du 3 mars 2005.

Réponse : Une étude de faisabilité a été demandée au bureau d'architectes qui a construit le Collège du Simplon. Dès que possible, une information sera donnée au Conseil communal.

10. Pétition déposée par plus de 800 citoyens intitulée "Non aux immeubles à la place des jardins communaux", du 21 avril 2005 / Interpellation de M. Jean-Pierre Rouyet et consorts sur la politique des jardins familiaux, du 26 mai 2005.

Réponse : La Municipalité s'est attelée à définir une politique en matière de jardins familiaux et le résultat de ses réflexions sera transmis au Conseil communal le plus rapidement possible.

- 11. Motion de M. Olivier Barraud demandant la mise en place d'un espace de consommation de stupéfiants ("local d'injection") en Ville de Lausanne, du 21 avril 2005.**

Réponse : La Municipalité répondra à cette motion dans le courant du 1er semestre de l'année, permettant ainsi de tenir compte de l'évolution des réflexions et discussions au sein de Lausanne Région.

- 12. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005.**

Réponse : Il sera répondu à cette motion dans le courant du 1er semestre de l'année afin d'intégrer les mesures liées à la mise en location des appartements subventionnés de la rue du Simplon.

B. Postulats, motions et interpellations en cours d'étude, déposés il y a moins de six mois

- 1. Motion de M. Christian Widmer relative au classement de la parcelle No 954 (usine Fly) en zone de non bâtir – Modification du règlement du plan d'extension, du 8 septembre 2005.**
- 2. Postulat de Mme Tinetta Maystre relatif à des propositions d'améliorations de la Ville présentées par un groupe de citoyens dans le cadre de la démarche "J'ai une idée", du 6 octobre 2005.**
- 3. Postulat de Mme Myriam Romano-Malagifa intitulé "Promotion de l'usage de modes de transport non polluants et amélioration du réseau de pistes cyclables", du 3 novembre 2005.**
- 4. Interpellation de M. Jean-Pierre Leyvraz sur certaines normes scolaires, du 8 décembre 2005.**
- 5. Postulat de Mme Tinetta Maystre intitulé "J'ai une idée" : ralentissement de la circulation au chemin des Clos, présenté par un groupe de citoyens le 8 décembre 2005.**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre acte de la présente communication sur l'état des postulats, motions, interpellations, pétitions et questions en suspens au 31 décembre 2005 ou en cours d'étude.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

A.-M. DEPOISIER

(L.S.)

J.-D. LEYVRAZ